

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2024-238

OBJET : Concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^e classe - Session 2022.
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2022-284 du 13 octobre 2022.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-26, L. 325-38 à L. 325-42,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2022-284 du 13 octobre 2022 portant liste d'aptitude pour l'accès au grade de technicien territorial principal de 2^e classe,

Considérant que vingt-quatre des lauréats, portés sur la liste susvisée, qui n'ont pas été nommés stagiaires, ont demandé à être maintenus sur cette liste,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les vingt-quatre lauréats, dont la liste est annexée, sont maintenus sur la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^e classe.

Article 2 : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20241014-2024-238-AR
Date de télétransmission : 17/10/2024
Date de réception préfecture : 17/10/2024



Fait à Pantin, le 14 octobre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

ANNEXE A L'ARRÊTÉ N° 2024-238 DU 14 OCTOBRE 2024
portant mise à jour de la liste d'aptitude de technicien principal de 2^e classe

Spécialité Aménagement urbain et développement durable

LE MARTRET Hélène
VERNOUX Anne

Spécialité Ingénierie, informatique et systèmes d'information

BERNARD Jean-Christophe
DOM Hortense
PAUTRAS Fanny

Spécialité Artisanat et métiers d'art

LORIMIER Léa

Spécialité Métiers du spectacle

CHARRIEAU Alice
VEDRINES Laura

Spécialité Bâtiments, génie civil

COUENO Clarisse
MATHIEU Damien
VARIEUX Steeve

Spécialité Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration

BAZOT Adrien
BOUGLOUF Nabila
HARDY Estelle
LEFEVRE Vincent
LOMBART Jonathan
MAMACHE Karima
MATHERON Guillaume
PIAUD Sophie

Spécialité Espaces verts et naturels

ANDRE Iserette
LAPLAGNE Amandine
LE COQ Baptiste
TURCI Elise

Spécialité Réseaux, voirie et infrastructures

SAOS Sonia

La présente liste est arrêtée à vingt-quatre (24) lauréats.

Fait à Pantin, le 14 octobre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE